

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

Séance du : 16 mars 2021 (en visioconférence – loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

**N° : 1819**

**Demande de subvention  
DREAL**

pour la rédaction d'un  
Guide « Plantons local en  
Provence Alpes Côte  
d'Azur »

4 Membres (avec voix délibérative) présents : Anne Claudius-Petit (CR), Béatrice Aliphath (CR), Jean-François Luc (CR), François Cavallier (CD 83)

2 Pouvoirs : Chantal Eymeoud (CR), excusée, donne pouvoir à Béatrice Aliphath (CR), Maud Fontenoy (CR), excusée, donne pouvoir à Anne Claudius-Petit

4 Membres (avec voix délibérative) excusés : Richard Miron (CR), Christian Mounier (CD 84), Didier Réault (CD 13), Philippe Armengol (CA Grand Avignon)

Participaient également (non votants) : Béatrice Orelle, Blanche De La Cruz (CD13), Carole Toutain (CD84), Jean-Philippe Chauvin (CA Grand Avignon), Céline Hayot, Valérie Raimondino (CR), Pacale Mazzocchi (Paierie), Eric Hansen (OFB), Cécile Chery (ADEME), Philippe Pierron (AdE), Richard Chemla représenté par Aurélie Dubreuil, Aurore Asso (NCA), Géraldine Biau, Perrine Prigent (DREAL), Stéphanie Puteri, Audrey Michel, Sandrine Halbedel, Audrey Glorian, Aurélie Ruffinatti, Sylvie Toubas, Christel Desiderio (ARBE)

**Membres titulaires présents ou représentés : 6 sur 10  
Quorum atteint**

- Considérant** Que depuis 2010, l'ARBE anime une mission d'accompagnement des collectivités dans la gestion écologique de leurs espaces verts et de nature où les questions autour de la végétalisation sont prépondérantes ;
- Considérant** Qu'il est apparu nécessaire, devant la demande croissante d'information, de pédagogie et de conseils sur les projets de végétalisation paysagère et écologique, de proposer un guide sur les palettes végétales locales adaptées aux différents territoires constituant la région Provence Alpes Côte d'Azur ;
- Considérant** Que ce travail sera réalisé (de mars 2021 à avril 2022) avec l'appui d'un comité de rédaction réunissant les partenaires suivants : OFB, DREAL, Agence de l'eau, Région Sud, un représentant pour chaque conservatoire botanique de la région (alpin et méditerranéen), un représentant de l'association Hortis, les PNR, des représentants des CAUE ou des paysagistes, des aménageurs, un bureau d'étude spécialisé ;
- Considérant** Que pour la réalisation de ce guide l'ARBE sollicite une aide financière de la DREAL à hauteur de 10 000 euros ;
- Ouï** L'exposé de la Présidente de l'ARPE-ARB ;

**Après avoir délibéré, le Comité syndical décide**

- d'autoriser la Présidente à déposer les demandes de subventions pour cette année et les suivantes et de signer les conventions de partenariat ainsi que tous les documents relatifs à la mise en œuvre de ce projet.

Fait et délibéré à Marseille, le 16 mars 2021

Pour copie conforme,  
La Présidente,  
Anne CLAUDIUS-PETIT